

L'an mil neuf cent nonante-quatre
le 13 avril à 09.20 hrs

Devant Nous, M. Peerser ten, substitut de l'auditeur
militaire, agissant en qualité d'officier de police judiciaire,
comparaît :

nom VAN DENBORN, prénoms Denise Thérèse G.

né(e) à Ukkel, le 11 janvier 1955

demeurant à 1600 St-Pieters-Leeuw, schiedjeslaan, 10

profession : médecin anesthésiste

grade, qualité militaire, unité

médecin Cdt - H RA à Bruxelles - Centre des brûlés

n° 5219 de la matricule,

qui, sur interpellation, déclare en français de qui suit :

Je suis entièrement d'accord avec les déclarations des Drs
Pasuch et Daubresse, en ce qui concerne la durée de notre présence
au domicile du Dr Pasuch. Je voudrais tout de même signaler (1)
préciser ce qui suit : 2 3

Une concerne l'heure ~~durée~~ de l'incident, d'après moi il était
entre 19.45 et 20.00 hrs. J'ai eu l'impression qu'il y a eu deux
tirs (je n'ai rien vu mais simplement entendu, ne trouvant à
table dos à la fenêtre). Je confirme que lors de notre départ du
domicile du Dr Pasuch, nous avons été escortés jusqu'à ETO Don
Bosco par des parachutistes rwandais et français. - - -
Pour le reste, je n'ai plus rien à déclarer dans cette affaire.

Lecture faite, persiste et signe avec nous, approuvant trois mot
rayés.